

On sait les résultats de la mission de Mgr. Taché au Nord-Ouest, et nous pouvons passer de suite à la question de l'amnistie. Après avoir pacifié le Nord-Ouest, Mgr. Taché demanda l'amnistie, l'amnistie que le ministère conservateur était tenu en honneur d'obtenir, puisqu'il était la cause des troubles, puisqu'après avoir repoussé les conseils de l'Archevêque, il avait sollicité son concours et lui avait confié le soin de rétablir l'ordre. M. Langevin va nous dire quelle réponse on lui fit :

“ Mes collègues, aussi bien que moi, nous lui répondions que nous ne pouvions pas intervenir comme gouvernement, parce que c'était une question impériale.

“ *Il ne fut pas dit que le gouvernement, ne pouvant intervenir comme gouvernement, ferait tout ce qu'il pourrait pour obtenir la considération favorable du gouvernement impérial....*

“ Je lui démontrai que dans une certaine partie ou dans certaines parties de la Puissance, l'opinion publique, sur cette question, était dans un sens, pendant qu'elle était dans un sens tout à fait contraire sur la même question dans d'autres parties du pays ; que partant, il devait voir la difficulté d'une action collective sur une pareille question, et que le temps seul pouvait, dans mon opinion, amener une solution, comme la chose était arrivée pour les troubles ou l'insurrection de 1837-38. Quelques années après ces troubles, une pétition du parlement de la province du Canada, avait obtenu une amnistie qu'il aurait été impossible d'obtenir un, deux ou trois ans immédiatement après les troubles.

En d'autres termes, M. Langevin le renvoyait pour l'amnistie à l'an 40.

“ C'est pourquoi je lui dis, au (Père Ritchot,) comme j'e l'avais dit à l'archevêque, que j'étais d'avis que Riel ne vint pas prendre son siège au parlement ou ne vint pas à Ottawa, parce qu'une telle démarche de sa part surexciterait certainement de nouveau la population.....

“ Je ne sais pas si quelques-uns de mes collègues ont fait quelque chose pour empêcher Riel de prendre son siège ; *tout ce que je sais, c'est que j'ai fait mon possible en ce sens.*”

Après ces citations écrasantes, nous croyons que nous avons le droit de dire aux journaux conservateurs : Sur la question du Nord-Ouest vous n'avez qu'une chose à faire : rougir et vous taire. Au public nous dirons : Si vous voulez connaître à fond la mauvaise foi, la médiocrité intellectuelle, l'incapacité politique, le cynisme des chefs conservateurs, lisez en entier les témoignages dont nous venons de donner quelques extraits.

## II

La presse conservatrice redouble d'audace sur la question du Nord-Ouest, et elle tente par l'impudence de ses mensonges d'atténuer l'effet des révélations faites devant le comité de la Chambre et qui nous montrent ses chefs sous un si triste jour. L'audace des journaux conservateurs est telle, qu'à les entendre, on croirait vraiment que c'est la faute des libéraux si Lépine subit en ce moment son procès et si Riel a été mis hors la loi. C'est à croire qu'on s'imagine que le public a oublié que c'est à l'instigation de